

Xavier Driencourt: «Alger refuse de réaccueillir les Algériens qui sont en situation irrégulière en France»

écrit par Antiislam | 23 octobre 2022





Du Figaro :

ENTRETIEN – L'ancien diplomate* explique l'état d'esprit des autorités algériennes, qui refusent d'accueillir les Algériens résidant en France et visés par une OQTF. Et il expose ce que peut faire le gouvernement français sur ce sujet.

*Ambassadeur de France à Alger entre 2008 et 2012, puis entre 2017 et 2020, Xavier Driencourt est l'auteur de «L'Énigme algérienne. Chroniques d'une ambassade à Alger» (Éditions de L'Observatoire, 2022),

LE FIGARO. – L'affaire Lola attire l'attention publique sur les obligations de quitter le territoire français (OQTF), presque toujours inexécutées. Certains pays, en particulier l'Algérie, refusent de reprendre leurs ressortissants entrés ou restés illégalement en France. Pourquoi?

Xavier DRIENCOURT. – Beaucoup de pays refusent de reprendre les clandestins, le Maroc comme l'Algérie, la Tunisie comme le Mali. À ce refus, plusieurs raisons.

D'une part, j'ai souvent entendu à Alger un argument assez spécieux, brandi officiellement par les diplomates algériens dans des réunions à haut niveau, argument comme quoi ces irréguliers seraient le «fruit d'une certaine occidentalisation», de notre «mauvaise éducation», ils auraient été en quelque sorte «contaminés» par nos «mauvaises mœurs» et on ne tient pas à voir revenir en Algérie ces mauvais sujets... qui d'ailleurs rentrent au pays mal accueillis par leur entourage.

Et on nous disait cela sans rire

NDLR : C'est sans doute dans nos églises romanes qu'ils ont appris l'égorgement au nom de « Allah akbar ».

Ces crapules osent vraiment tout !

D'autre part, pour tous ces pays, pas seulement l'Algérie, cette émigration irrégulière de jeunes turbulents est aussi une variable d'ajustement démographique pour des pays dont 70 % de la population a moins de 30 ans!

Dans le fond, on nous «re passe» le problème en quelque sorte.

Alors, les reprendre est un peu compliqué.

Et puis, parfois, je dis bien parfois (mais j'ai entendu cela), on perçoit l'idée sous-jacente, en filigrane, que, dans le fond, tout ceci serait le résultat de la colonisation, ce serait en quelque sorte le prix à payer pour plus d'un siècle de colonisation...

Une partie des observateurs et de la droite appellent à dénoncer les accords franco-algériens du 27 décembre 1968. Que contiennent ces accords?

Ces accords du 27 décembre 1968 ont été négociés et signés à une époque, celle des Trente Glorieuses, où la France cherchait, dans la foulée des accords d'Evian, à faire venir en France une main-d'œuvre algérienne francophone.

De ce fait, ces accords comprennent de nombreuses dispositions dérogatoires par rapport aux autres nationalités, y compris les Marocains et les Tunisiens: certificat de résidence de 10 ans, régularisation des sans-papiers facilitée, regroupement familial accéléré, conditions d'intégration dans la société française assouplies par rapport aux autres nationalités, visas étudiants assez généreux etc.

Beaucoup de facilités donc au bénéfice des Algériens.

Pour autant, les accords de 1968 ne créent pas, pour un ressortissant algérien résidant en France, de dispositif dérogatoire et plus favorable s'il est visé par une OQTF. Les accords de 1968 portent uniquement sur les conditions d'arrivée et d'installation des Algériens en France.

Les principaux moyens de pression de la France, ce sont les visas et les accords de 1968

La France dispose-t-elle de moyens de pression? Peut-on par exemple bloquer certains transferts d'argent privé vers l'Algérie venant de l'immigration, comme Arnaud Montebourg l'avait proposé avant de se rétracter?

Autant cela peut marcher avec certains pays, autant avec l'Algérie cela me paraît inopérant.

Les transferts privés bancaires sont peu nombreux car le dinar algérien est inconvertible.

Deuxièmement, il existe un cours parallèle du dinar algérien, il existe un marché noir du dinar paradoxalement «officiel» en Algérie, qui se fait de la main à la main, en espèces.

Et vous avez des sites internet qui indiquent la cotation parallèle de l'euro vs dinar. Par ailleurs, compte tenu de la forte communauté algérienne ou binationale en France, les transferts d'argent se font principalement dans les arrière-cafés de la Bastille, Saint-Denis ou Marseille pas par les banques ou Western Union.

C'est un système de compensation privé entre un bistrot algérien et un particulier: je te donne des euros, au taux parallèle, contre des dinars que tu me donneras à Alger quand j'irai en vacances. Va-t-on contrôler tous les cafés kabyles de Paris? Soyons sérieux.

Il y a une gamme de moyens d'action que nous n'utilisons pas.

Les principaux, pour parler net, ce sont les visas: ceux-ci sont absolument nécessaires à la société algérienne et Alger est soumis à une très forte pression interne.

Fermer le robinet des visas, ou réduire fortement leur nombre, comme l'a fait le gouvernement français à l'automne 2021, a été assez efficace même si c'est évidemment douloureux pour la population algérienne.

On pourrait aussi réduire l'accès au territoire français aux – nombreux – détenteurs de passeports diplomatiques, qui sont distribués assez largement dans certains pays (pas en Europe) et exonèrent leurs détenteurs de l'obligation de visas. Une diminution des visas étudiants est également possible. Après, il y a la question des biens acquis en France par des dirigeants algériens. Les visas et les accords de 1968 sont de fait le levier principal.

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/xavier-driencourt-alger-refuse-de-reaccueillir-les-algeriens-qui-sont-en-situation-irreguliere-en-france-20221020>

XAVIER DRIENCOURT

L'ÉNIGME ALGÉRIENNE

Chroniques
d'une ambassade
à Alger



L'Observatoire